



OU PUIS-JE ACHETER DU BOIS FSC?

Un nombre croissant de négociants en bois et de magasins de bricolage vendent des produits labellisés FSC. En Belgique, de nombreux produits sont déjà disponibles avec le label FSC: bois de construction, panneaux (ex : MDF, OSB, multiplex), bois pour la menuiserie extérieure (ex : châssis, bardage, terrasse), parquet, meuble de jardin, bloc note.

OU TROUVER PLUS D'INFORMATIONS?

Pour de plus amples informations consultez les sites web:

⇒ www.wwf.be

⇒ www.fscoax.org

ou téléphonez-nous:

⇒ **WWF-Belgique 02 340 09 99**

COMMENT RECONNAITRE LE BOIS FSC?

Un produit ne se voit attribuer le logo FSC qu'à partir du moment où la chaîne de traçabilité a été contrôlée par un organisme de certification indépendant, accrédité par le FSC. Dans bien des cas, le logo FSC est repris sur le produit (il peut être imprimé ou collé, mais également pyrogravé). Si ce n'est pas le cas (l'application du logo sur le produit n'est pas obligatoire), il doit obligatoirement être mentionné sur la facture qu'il s'agit de bois labellisé FSC.

Pour cela, la facture fera référence au numéro de chaîne de traçabilité par exemple: SGS/COC/0755/6525/0184



LES 10 PRINCIPES EN CRITERES DU FSC

- 1 L'aménagement forestier doit respecter les lois nationales, les traités internationaux et les principes et critères du FSC.
- 2 La sécurité foncière et les droits d'usage à long terme sur les terres et les ressources forestières doivent être clairement définis, documentés et légalement établis.
- 3 Les droits légaux et coutumiers des peuples indigènes à la propriété, à l'usage et à la gestion de leurs territoires et de leurs ressources doivent être reconnus et respectés.
- 4 La gestion forestière doit maintenir ou améliorer le bien-être social et économique à long terme des travailleurs forestiers et des communautés locales.
- 5 La gestion forestière doit encourager l'utilisation efficace des multiples produits et services de la forêt pour en garantir la viabilité économique ainsi qu'une large variété de prestations environnementales et sociales.
- 6 Les fonctions écologiques et la diversité biologique de la forêt doivent être protégées.
- 7 Un plan d'aménagement doit être écrit et mis en œuvre. Il doit indiquer clairement les objectifs poursuivis et les moyens d'y parvenir.
- 8 Un suivi doit être effectué, afin d'évaluer les impacts de la gestion forestière.
- 9 Les forêts à haute valeur pour la conservation doivent être maintenues (p.ex : les forêts dont la richesse biologique est exceptionnelle ou qui présentent un grand intérêt culturel ou religieux). La gestion de ces forêts doit toujours être fondée sur un principe de précaution.
- 10 Les plantations doivent compléter les forêts naturelles, mais ne peuvent pas les remplacer. Elles doivent réduire la pression exercée sur les forêts naturelles et promouvoir leur restauration et leur conservation.

Les principes de 1 à 9 s'appliquent également aux plantations.



Colophon Editeur responsable Isabelle André Rédaction Ingrid Adams Rédacteur en chef Franka Bytebier
Mise en page Aanzet/Making Magazines (Gand) Impression New Goff (Mariakerke)

Date de parution septembre 2002

Ceci est une publication du WWF-Belgique C.F., Bd. E. Jacquain 90, 1000 Bruxelles

Le WWF soutient le FSC

Ce dépliant est imprimé sur du papier recyclé à 100% et blanchi sans chlore (post-consommation).

© WWF-Canon / John E. NEWBY

LE FSC... pour une gestion forestière responsable au niveau mondial



© WWF-Canon / Juan Antonio GIL PEÑALGUESOS



FSC Trademark © 1996 Forest Stewardship Council A.C. (FSC-SECR-0019)

© WWF-Canon / Michael GUNTHNER



Le FSC (Forest Stewardship Council) est une organisation internationale qui a pour but d'encourager dans le monde entier une gestion forestière responsable. Elle pose les exigences les plus élevées en matière de gestion forestière responsable, tant au niveau social et écologique qu'économique.

QU'EST-CE QU'UNE GESTION RESPONSABLE DES FORETS?

Une gestion responsable des forêts répond à trois conditions: elle tient compte de l'environnement, respecte les aspects sociaux (comme les droits des communautés locales et des travailleurs forestiers) et est économiquement viable. Une telle gestion est donc favorable pour l'environnement et pour l'homme.



LES FORETS EN PERIL

Les forêts de notre planète ne se portent pas bien. Ces écosystèmes fascinants et indispensables, qui abritent une immense richesse biologique, sont menacés un peu partout dans le monde. La déforestation se poursuit sans relâche, tandis que d'autres forêts, aussi bien des forêts tropicales en Afrique que des forêts feuillues dans nos régions, se détériorent. Des forêts sont brûlées pour faire place à des terres agricoles (par exemple au Brésil) ou sont dégradées par une exploitation forestière non respectueuse.

Pourtant, la récolte de bois n'est pas nécessairement une activité qui nuit à l'environnement. Il ne faut donc pas opter pour des matériaux de remplacement. Le bois est une matière première renouvelable, qui est plus respectueuse de l'environnement que la plupart de ses alternatives.

Toutefois, la gestion forestière doit se faire de façon responsable et durable. C'est pour cette raison que le FSC a été fondé et que le concept de la certification forestière a été développé.



QU'EST-CE QUE LE FSC ?

FSC signifie 'Forest Stewardship Council'. Il s'agit d'une organisation internationale, indépendante, non gouvernementale et à but non lucratif. Elle a été fondée en 1993 par des propriétaires forestiers, des entreprises de la filière bois, des groupes sociaux et des associations de protection de l'environnement, en vue de promouvoir dans le monde entier une gestion forestière responsable.



QUE FAIT LE FSC?

Le FSC s'occupe de la certification des forêts, suivant des principes et critères clairement définis, et de la labellisation du bois issu de ces forêts. Le FSC est donc aussi une marque de qualité. Le certificat FSC vous assure qu'une forêt est gérée de façon responsable. Apposé sur un produit, le label FSC vous garantit que ce produit est fabriqué avec du bois issu d'une forêt gérée selon les normes de bonne gestion du FSC.



© WWF-Canon / John E. NEUBER

COMMENT FONCTIONNE LE FSC?

Les principes et critères du FSC: la bible de la gestion forestière responsable

Le FSC a développé 10 principes et critères généraux d'une gestion forestière responsable. Ceux-ci sont applicables à tous les types de forêts, qu'elles soient tropicales, boréales ou tempérées, et également aux plantations. Dans chaque pays, un groupe de travail FSC les adapte à la situation locale. En effet, une forêt tropicale humide au Brésil et une forêt résineuse en Finlande demandent une approche tout à fait différente. Lorsqu'un propriétaire forestier désire faire certifier sa forêt, il doit faire effectuer un audit par un organisme de contrôle indépendant. Cet audit se fait sur base des principes et critères adaptés.

De la forêt au consommateur: la chaîne de traçabilité

La chaîne de traçabilité (Chain of Custody ou CoC) est le trajet que suit le bois depuis la forêt certifiée FSC jusqu'au consommateur final. Chaque étape du processus de transformation du bois (scierie, importateur, négociant,...) est contrôlée par un organisme indépendant avant de recevoir son certificat de chaîne de traçabilité. Le certificat CoC autorise l'entreprise à vendre du bois ou des produits à base de bois avec le label FSC. Cette traçabilité stricte tout au long de la filière bois vous donne la garantie que le bois labellisé que vous achetez provient d'une forêt gérée selon les critères du FSC.



© WWF-Canon/Juan PRACINESTOS

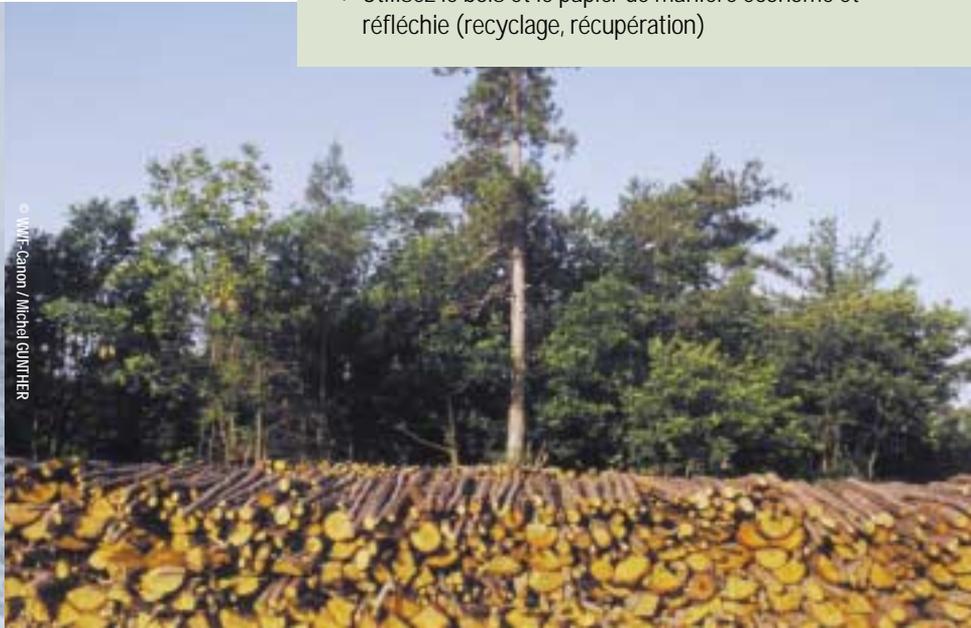
COMMENT PUIS-JE CONTRIBUER A LA PROTECTION DES FORETS?

Chacun d'entre nous est un consommateur. Papier, crayon, meuble, parquet, châssis, table de jardin, jouet d'enfant autant d'objets fabriqués à partir d'un matériau vivant... le bois. Pour agir en consommateur responsable et contribuer - à son niveau - à la protection des forêts de part le monde, il suffit de choisir des produits labellisés FSC. Le bois parcourt un long trajet depuis la forêt jusqu'aux meubles de jardin sur notre terrasse. Il est important qu'au cours de ce trajet, chacun fasse le bon choix. Ce ne sont pas seulement les propriétaires forestiers et les négociants en bois qui portent une responsabilité, mais vous aussi, en tant que consommateur.

POURQUOI CHOISIR LE FSC?

La certification FSC est une approche positive, constructive qui permet de concilier les intérêts sociaux, écologiques et économiques. Les forêts et leur richesse biologique sont protégées, les droits des communautés locales et des peuples indigènes sont respectés et le FSC assure une rentabilité économique à long terme. Actuellement, le FSC est le seul label de certification forestière qui bénéficie du soutien de toutes les organisations environnementales.

- ⇒ Achetez du bois labellisé FSC
- ⇒ Si vous n'en trouvez pas dans votre magasin de bricolage ou chez votre négociant en bois, parlez-en avec le responsable
- ⇒ Continuez à préférer le bois à ses substituts (ex : PVC ou aluminium qui nuisent davantage à l'environnement)
- ⇒ Utilisez le bois et le papier de manière économe et réfléchie (recyclage, récupération)



© WWF-Canon / Michel GUNTHER